

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	160	82	82	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	119	61	61	14	58,3 %
			Masculin	41	21	21	10	41,7 %
			Total	160	82	82	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	30	14	14	8	36,4 %
				AB	53	26	26	9	40,9 %
				B	31	23	23	5	22,7 %
				TB	16	10	10	0	0 %
				TBF	2	1	1	0	0 %
				Total	133	74	74	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	5	3	3	1	100 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	14	6	6	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Baccalauréat Professionnel	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	2	2	1	100 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				Total	5	2	2	1	100 %
		Autres diplômes de niveau bac	Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	108	62	62	16	66,7 %
			En réorientation	40	17	17	6	25 %
			Non scolarisés	8	2	2	1	4,2 %
			Scolarité étrangère	3	1	1	1	4,2 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	160	82	82	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43	23	23	7
			Autres doublettes	84	49	49	13
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit russe (11080)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	33,9 %	31,9 %	31,9 %	35 %
		Autres doublettes	66,1 %	68,1 %	68,1 %	65 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires - Résultats au baccalauréat -	Bacheliers 2024 : - résultats aux épreuves anticipées - bulletins scolaires de 1ère et terminale - résultats aux enseignements de spécialité. Bacheliers avant 2024, en réorientation : - notes du baccalauréat, - étude du dossier, des motivations, du projet de réorientation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale	qualité rédactionnelle de la lettre de motivation et des précisions apportées dans la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
Savoir-être	autonomie et assiduité dans le travail individuel	observations des professeurs sur les bulletins et au sein de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre la lettre de motivation et le projet d'études juridiques	un projet personnel et professionnel qui n'est pas incohérent avec des études en droit	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ouverture au monde; intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques	variété et originalité des centres d'intérêt et des projets personnels développés dans les années précédentes et inscrits dans la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absence de mention de connaissance de la langue russe niveau B1 minimum dans l'un des éléments du dossier

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen, individuel de chacun des dossiers

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est impératif de mentionner le degré de connaissance du russe, en particulier lorsque cette langue n'est pas choisie dans le cursus. L'absence de mention de connaissance du russe au moins niveau B1 entraîne le rejet de la candidature.

Signature :

Caroline ROLLAND-DIAMOND,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre